Janvier 2011

La Poste

PETITION

Intempéries

Depuis fin novembre toute la France est confrontée aux intempéries (neiges, verglas, inondations,…).
A La Poste l'ensemble du personnel rencontre d'énormes difficultés pour remplir à bien sa mission de service public.
Le personnel est confronté à :

- des difficultés à venir au travail (lieu de travail de plus en plus éloigné du domicile),
- ne pas pouvoir sortir en tournée,
- des dépassements d'horaires,
- ne peut pas pouvoir se rendre d'un bureau à un autre, problèmes d'instances et d'approvisionnement en fonds,
- des Directions qui l'obligent à sortir en tournée…

A plusieurs reprises la CGT est intervenue au niveau des Directions que ce soit en CHSCT, CDSP… .
Comme seule réponse « application du plan intempérie ». Mais avec quel contenu ?
Aujourd'hui aucun NOD et Services ne gèrent de la même façon les problématiques intempéries.

Pour cela le personnel de_____exige :

1. Une réelle démarche « plan intempérie »,
2. Une réelle compensation des dépassements d'horaires et de distributions,
3. L'arrêt du retrait de CA, RC, 30ème pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer,
4. La restitution des CA, RC et 30ème déjà ponctionnés,
5. La possibilité comme la réglementation l'indique de pouvoir « pointer » au bureau de poste le plus proche du domicile.
6. L'ouverture des négociations à tous les niveaux

NOM	PRENOM	SIGNATURE

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 014818 54 00 - Fax : 0148 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D
http://www.cgt-fapt.fr I e-mail : fede@cgt-fapt.fr